

Biens classés et zones de protection

Un orme et un tilleul séculaires, croissant à Daverdisse. L'orme situé à droite du vieux château à l'intersection des chemins n°5 et 14, et le tilleul situé à l'intersection des chemins n°5 et 15. (L'arrêté du 31 décembre 1945 est abrogé partiellement par l'arrêté du 24 juin 2011 en ce qui concerne le classement de l'orme).

Identification

Code interne : 84016-CLT-0002-01

Code DGO4 : DAVERDISSE/2

Localisation

DAVERDISSE

Ancienne(s) commune(s) : Daverdisse

Cartographie

Cartographie globale :



Cartographie du site :



Décision

Date d'arrêté : 31/12/1945 (classement)

Date d'abrogation : 24/06/2011 (partielle)

Type(s) de classement

- Site

Liens utiles

Aides régionales : [En savoir plus...](#)

Déductibilité fiscale : [En savoir plus...](#)

Document(s)



Arrêté d'abrogation - 36.22 Ko



Arrêté - 115.48 Ko



Publication au Moniteur belge - 24.57 Ko



Plan - 33.32 Ko

[Tous les documents au format ZIP](#)



Le présent site du SPW Territoire vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. Le SPW Territoire n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.